

STOP!



HALTE AUX TAGS !

POLLUTION VISUELLE : STOPPEZ-LA !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES, VOUS CONSTATEZ SUR VOTRE HABITATION DES GRAFFITIS VISIBLES DE LA RUE ?
Vous pouvez bénéficier gratuitement de leur enlèvement. Une à deux campagnes sont prévues au cours de l'année, en fonction des demandes.

COMMENT ?

Pour nettoyer vos murs détériorés, un seul geste suffit : autoriser le nettoyage par la ville en remplissant le formulaire au dos.

Contact : Direction Proximité
01 60 13 3000 (Touche 2) ou www.ville-massy.fr
(Rubrique Demandes en ligne)

NE LAISSEZ PAS LES TAGS S'INSTALLER SUR NOTRE VILLE ! DEMANDE DE NETTOYAGE

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE POSTALE :

.....

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

INTERVENTION

ADRESSE D'INTERVENTION :

GRAFFITI À NETTOYER :⁽¹⁾

TYPE DE SUPPORT

- Enduit Métal
 Ciment ou béton peint Autre

LA SURFACE CONCERNÉE

- Moins de 1m²
 De 1 à 10 m²
 De 10 à 15 m²

Je soussigné, propriétaire, donne autorisation à la ville de Massy et aux entreprises que cette dernière a retenues, d'effectuer les travaux d'enlèvement de graffitis sur la façade, le mur de clôture ou le portail de l'immeuble précité.

L'exécution de ces travaux est gratuite.

Je déclare renoncer à tout recours contre la ville de Massy et ses assureurs, du fait des dégradations éventuelles que pourraient occasionner les produits ou les méthodes employées pour ce nettoyage. Le nettoyage complet éventuellement nécessaire du restant de la surface reste à la charge du propriétaire.

Date et signature :

(1) Vous pouvez joindre une photo à :

Marie de massy - Direction Proximité - 1, ave Général de Gaulle 91300 Massy
ou proximite@mairie-massy.fr